



Compte-rendu de l'assemblée générale du Karaté Club Musséen - 15 septembre 2020

La présidente Laurène GUERIN-DECHANNES ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes ; parmi ces personnes sont remerciés :

- L'ensemble des licenciés présents d'autant plus que cette année il y a la réélection du bureau.
- Monsieur Georges ROYER, responsable municipal des associations, pour sa présence, le renouvellement chaque année du soutien financier et particulièrement cette année pour la préparation du Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) mais également pour la mise à disposition du dojo.

BILAN SAISON 2019/2020

Le nombre de licenciés pour cette saison est de 38.

La saison a été courte en raison de la crise sanitaire et les cours se sont terminés le 13 mars 2020,

Stages et compétitions

Malgré cela, quelques enfants ont participé à diverses compétitions :

- Championnat de Côte d'Or
- Championnat de Bourgogne Kata et combat

Des stages fédéraux et divers ont été suivis :

- Stage Bernard BILICKI – 07 décembre 2019
- Stage Gilles CHERDIEU – 29 février 2020
- Stage CHOURAQUI – 07 mars 2020

Passage de grades

Deux licenciés sont allés au passage de grade le 21 février 2020.

Aurélien DEFRANCE a obtenu son 2^{ème} dan.

Maxime ROMMEL a obtenu sa ceinture noire 1^{ère} dan.

La présidente les félicite pour leurs implications eu sein du club.

BILAN FINANCIER SAISON 2019 /2020

Le trésorier présente le bilan financier de la saison et explique un résultat correct en raison de l'arrêt des cours précoce. Un solde positif de 1912,46 € est à noter cette année.

Bilan ci-joint en annexe.

ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU

Cette année, l'ensemble du bureau doit être réélu.

La présidente a reçu les candidatures suivantes :

- Aurélien DEFRANCE pour le poste de vice-président
- Damien SONNET pour le poste de secrétaire
- Didier PERROT pour le poste de trésorier
- Laurène GUERIN-DECHANNES pour le poste de présidente

Madame Karine THIRIAN a adressé un courrier recommandé pour informer le club de sa démission du poste de secrétaire.

La présidente propose de faire un vote à main levée, qui est accepté par tout le monde.

Monsieur Damien SONNET s'est présenté au poste de secrétaire et a obtenu l'unanimité des voix. Monsieur SONNET est donc élu secrétaire.

Monsieur Didier PERROT s'est présenté au poste de trésorier et a obtenu l'unanimité des voix. Monsieur PERROT est donc élu trésorier.

Monsieur Aurélien DEFRANCE s'est présenté au poste de Vice-Président et a obtenu l'unanimité des voix. Monsieur DEFRANCE est donc élu vice-président.

Madame Laurène GUERIN-DECHANNES s'est présentée au poste de Présidente et a obtenu l'unanimité des voix. Madame GUERIN-DECHANNES est donc élue présidente.

La présidente remercie l'ensemble des membres présents pour leurs votes et souhaite la bienvenue à Damien SONNET.

MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENT COVID

En raison de la crise sanitaire, un référent COVID doit être nommé au sein du club afin de superviser le respect du protocole sanitaire et la tenue du registre de présence.

Etant un petit club, la présidente soumet l'idée que chaque dirigeant sera responsable de son cours et du respect des mesures sanitaires.

Les mesures sanitaires ont été adressées par courrier à l'ensemble des licenciés.

La présidente insiste et encourage vivement les pratiquants de s'habiller chez eux pour l'entraînement afin de ne pas fréquenter les vestiaires, d'apporter leur bouteille d'eau et rappelle que le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du dojo autour du tatami.

Elle rassure l'ensemble des présents sur le soin et la rigueur apporté à la désinfection et à l'aération des locaux entre chaque cours.

Les dirigeants acceptent d'être référent COVID.

BILAN PREVISIONNEL

Il est présenté par le trésorier et s'élève à 7500,00 €

Voir le descriptif en annexe.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

PROJETS SAISON 2020 / 2021

Plusieurs projets sont proposés :

1/ Un nouveau cours est mis en place le mercredi de 18h00 à 19h00 pour les enfants confirmés à partir de ceinture orange. Ce cours est dispensé, à tour de rôle ou ensemble, par Laurène GUERIN-DECHANNES, Damien SONNET, et Aurélien DEFRANCE.

Les 3 pratiquants préparent actuellement le Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) et ce cours permet de leur apporter des heures de formation.

La présidente explique qu'en raison du COVID, la semaine initialement prévue en juin 2020 pour passer ce diplôme a été annulé. Actuellement, la première session aura lieu le 04 octobre 2020. D'autres dates sont à venir.

La présidente explique leurs motivations et leurs envies de s'investir pour le karaté club musséen.

Les horaires des autres cours sont mis à la connaissance de l'ensemble des licenciés selon le planning distribué et annexé à ce compte rendu.



Mme GUERIN-DECHANNES Laurène
Présidente du KCM
20-09-2020

2/ Lors des vacances scolaires, des stages de quelques heures seront mis en place.

Aurélien, Damien et Laurène en assureront le déroulement. Les vacances de Noël seront vacantes.

Seront proposés des petits ateliers combat ou kata ; des ateliers sur une philosophie, un vocabulaire pour la pratique du karaté.

3/ Comme chaque année, des cours enfants – adultes auront lieu chaque trimestre. Les dates restent à définir.

4/ Un passage de grade par an est maintenu et l'organisation de la coupe du samouraï également. Nous évoquerons l'organisation à la fin de la saison.

5/ La vente de ceinture et d'écusson à 5€ est toujours d'actualité, les intéressés doivent se manifester auprès d'un membre du bureau ou d'un professeur.

6/ Le club va faire une demande de subvention à la jeunesse et sports pour le financement d'un tapis de chute pour le cours des enfants et la participation à la formation du DIF.

7 / La présidente encourage les plus jeunes à participer aux compétitions.

QUESTIONS DIVERSES

Madame THIRIAN propose la recherche de sponsor et interroge la présidente sur une éventuelle augmentation de la participation financière du Karaté Club au profit du professeur DE.

La présidente et le trésorier rappellent qu'il n'est pas envisageable pour le club de négocier à la hausse la prestation de l'intervenant. Le taux horaire donné est le maximum que le club puisse faire pour rester dans une trésorerie positive.

Concernant la recherche des sponsors, cela nécessite une grande implication d'une personne pour les trouver, les convoitiser, la mise en place sur le site, etc. Lors de l'assemblée générale, personne ne se propose pour gérer cette mission.

La présidente remercie l'ensemble des participants à l'assemblée générale et clôt la séance à 20h45.